



# LES CRAMpons CATHARES 3

## SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

### BULLETIN D'INSCRIPTION 2011 Contact 04.68.25.35.81

N°

#### TARIFS

Pilote 60 €	<b>Comprenant</b> Accès au site, Pot de l'Amitié, Repas du Samedi soir, Camping Gratuit	Accompagnant 20 €
Copilote 30 €		Repas du Samedi soir

Catégories :  Quad  Motos  SSV  4x4  Enfant

PILOTE Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ N° de Permis : \_\_\_\_\_

COPILOTE (SSV ET 4X4) Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ N° de Permis : \_\_\_\_\_

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ N° de Série : \_\_\_\_\_

Homologué / Immatriculation : \_\_\_\_\_  Non Homologué

Compagnie d'Assurance : \_\_\_\_\_ N° Assurance : \_\_\_\_\_



Règlement par chèque à l'ordre de « Quad Club la Cité »  
A renvoyer : SARL Quad Plus Domaine de roux 11000 Carcassonne  
**Avant le 22 septembre 2011** Toute demande incomplète sera refusée

**JOINDRE** : Permis de conduire, attestation d'assurance et carte grise  
Présentation des originaux le jour de la concentration

#### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné, \_\_\_\_\_, autorise mon enfant à participer à la concentration « Les Crampons Cathares »  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

#### CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT (lire attentivement au verso)

Le parcours des Crampons Cathares est soumis au strict respect des règles de circulation et du règlement intérieur (au verso) sans aucune notion de vitesse, de temps imparti ou de classement.

Seuls les véhicules munis d'une assurance et d'une plaque concurrent seront autorisés à circuler sur le site et le parcours des Crampons Cathares. Aucun véhicule ne sera autorisé en libre circulation.

Le soussigné prend l'engagement de respecter le règlement intérieur (au verso), il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur assurance.

En cas d'annulation de votre participation signifiée avant le 16 septembre 2011, votre remboursement sera de 100 %, au-delà, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Toute demande d'inscription incomplète avant le 16 septembre 2011 sera refusée et le véhicule se verra interdire le départ.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du participant  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »



# REGLEMENTATION & OBLIGATIONS

## Article 1

La concentration « LES CRAMpons CATHARES » est organisée par le Quad Club de la cité le 25 et 26 Septembre 2010 sur le Domaine de Roux à Carcassonne.

## Article 2

La manifestation se déroule sur domaine privé, le propriétaire, Monsieur DELTRIEU se décharge de toute responsabilité en cas d'accident. Tout dommage aux véhicules ou à des tiers n'engagera que la responsabilité et l'assurance des participants.

## Article 3

L'organisation fournira à chaque participants un bracelet et un sticker numéroté pour les véhicules afin d'identifier machine et pilote. Aucun véhicule ne sera autorisé en libre circulation. Aucun autre conducteur que celui inscrit, ne sera autorisé à conduire. Des contrôles seront effectués sur le parcours. En cas d'infraction à ces règles le participant devra quitter obligatoirement le parcours.

## Article 4

La concentration n'est pas une compétition. Il n'y aura pas de notion de vitesse, pas de temps imparti, ni de classement. Cependant les participants devront prendre soin d'utiliser tous les équipements et toutes les procédures afin d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle des spectateurs.

## Article 5

Chaque participant inscrit devra se présenter aux contrôles administratifs muni d'une attestation d'assurance de leur véhicule et de leur permis de conduire ou d'une pièce d'identité. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier la validité de ces documents par rapport au véhicule présenté. A défaut le candidat se verra refuser son inscription et interdire le départ.

## Article 6

Le parcours est ouvert à tous les 4x4 Autos, les SSV, les Motos et les Quads qui auront présenté une assurance. En aucun cas l'association ne peut être rendue responsable de quelque accident qui pourrait survenir.

## Article 7

Aucun des concurrents ne sera autorisé à rouler sur les zones de la concentration « Les Crampons Cathares » en dehors des horaires d'ouverture des zones.

Samedi de 14 heures à 18 heures et le dimanche de 9 heures à 17 heures

## Articles 8

Les participants s'engagent à ne commettre aucune dégradation sur le site et les aménagements, à suivre le parcours dans son sens unique, de respecter les règles de courtoisie à l'égard des autres usagers, à ne porter aucun passager sur les motos et les quads sur les ateliers.

## Article 9

Si non respect de ces règles l'organisateur se réserve le droit d'expulser les contrevenants sans préavis.

Concernant les enfants, leurs véhicules doivent être également assurés en responsabilité civile, ainsi que la présence obligatoire d'un des deux parents. Ils ne pourront rouler qu'uniquement encadrés des personnes compétentes présentes à cet effet.

## Article 10

L'organisation compte sur votre savoir vivre pour utiliser les poubelles mises à votre disposition afin de laisser le site propre. Le but étant de pouvoir renouveler cet événement les années suivantes.

## Article 11

Ce rassemblement a pour but de réunir les passionnés de tout terrain autour d'une fête conviviale. Ce n'est en aucun cas une compétition.



**RESPECTEZ LES REGLES DE SECURITES**